

Journée 4^e Nationale Professionnelle



VENREDI 19 JANVIER 2018

**LA RÉORGANISATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
FACE AUX CONTRAINTES FINANCIÈRES ET TECHNOLOGIQUES**

Lieu : Palais du Luxembourg, Sénat, salle Clémenceau, 15, rue Vaugirard, 75006 Paris

9h30 – 9h45 : **discours d'ouverture** par M. Stéphane PINTRE, président du SNDGCT

9h45 – 10h15 : **introduction** par M. Albéric DE MONTGOLIFIER, sénateur, président de la commission des finances du Sénat

10h15 - 11h15 : **table ronde 1** : « comment adapter l'organisation des collectivités territoriales aux nouvelles règles de transparence financière ? » Le débat entre un DGS de collectivité territoriale, un magistrat de CRC et un expert portera sur le renforcement progressif des obligations de transparence à la fois par les ajouts au rapport d'orientation budgétaire et par la publication ouverte des données financières de la collectivité.

11h30 - 12h30 : **table ronde 2** : « les conséquences de la dématérialisation dans les relations des collectivités territoriales avec le comptable public et le juge financier ». Le débat entre un DGS de collectivité territoriale, un magistrat de CRC et un expert permettra d'avancer de nouvelles pistes sur la relation entre ordonnateurs et comptables et de faire le point sur les travaux en cours au sujet de la fiabilité et de la certification des comptes des collectivités locales.

12h30 - 14h00 : **déjeuner**

14h00 - 14h30 : **le grand témoin** : intervention de M. Luc Alain VERVISCH, professeur associé à l'université Cergy-Pontoise, sur les conséquences de la baisse des dotations de l'État pour les collectivités territoriales.

14h30 - 16h : **table ronde 3** : « quel impact de la baisse des dotations de l'État, de la réforme de la taxe d'habitation et des nouveaux modes de contractualisation sur l'autonomie financière des collectivités ? »

Les DGS, magistrats de CRC et experts présents analyseront les premières conséquences de la loi de finances pour 2018 et de la loi de programmation des finances publiques sur le fonctionnement des collectivités locales (contractualisation, nouvelle règle d'or, etc.).

16h - 16h30 : **carte blanche** à Mme Magali TALANDIER, professeure à l'université Grenoble Alpes

16h45 – 17h : **discours de clôture** par M. Yves ROQUELET, président du SJFu